

**COMMUNIQUE CONJOINT DE MADAME LE MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT (MINEFID) ET DE MONSIEUR LE MINISTRE DU
COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT (MCIA)**

Objet : mise en place du système électronique
de collecte de documents de pré-dédouanement
au Burkina Faso (SYLVIE).

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat portent à la connaissance des commissionnaires en douane agréés, des importateurs, des exportateurs, des banques, des compagnies d'assurance et de tous les acteurs du commerce extérieur du Burkina Faso que la mise en production de la plateforme du **Système de Liaison Virtuelle** pour les opérations d'Importation et d'Exportation (**SYLVIE**) prend effet à compter du **1^{er} février 2016**.

La plateforme SYLVIE est un guichet Unique électronique mis en place par le **Gouvernement du Burkina Faso, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso** et **The Investment Climate Facility for Africa « ICF »** pour faciliter et accélérer la collecte des documents de pré-dédouanement. Son objectif est de réduire les délais et les coûts d'acquisition des documents de pré-dédouanement et d'améliorer la qualité du service au profit des usagers.

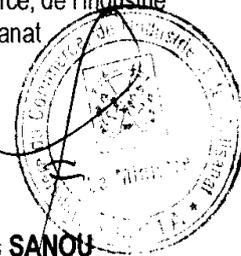
Pendant la période moratoire de **trois (03) mois** qui court à compter du **1^{er} février 2016**, les documents SYLVIE requis pour les formalités de pré-dédouanement notamment la Déclaration Préalable d'Importation (**DPI**), l'Autorisation de Change (**AC**), l'Autorisation d'Importation (**AI**) et le Certificat d'Assurance Facultés (**CAF**) seront délivrés gratuitement. Par ailleurs, les services douaniers accepteront simultanément **les documents manuels** et **les documents SYLVIE** pendant ladite période. Passé ce délai, seuls les documents produits à partir de la plateforme SYLVIE feront foi et seront recevables pour les procédures de dédouanement.

A cet effet, les acteurs concernés sont invités à prendre attache avec la Société de Gestion de la plateforme SYLVIE (SOGESY-SA), sis au côté sud-est du palais des sports de Ouaga 2000, pour l'administration des cours d'initiation, des séances de formations et d'informations relatifs à l'utilisation de la plateforme SYLVIE.

Pour tout renseignement, veuillez contacter les numéros suivants :

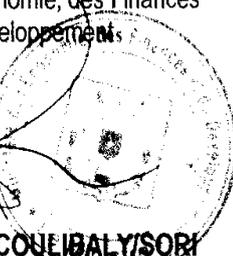
25 49 81 66 / 25 49 81 70 / 25 49 81 71

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie
et de l'Artisanat



Stéphane Wenceslas SANOU

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et du Développement



Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI
Chevalier de l'Ordre National